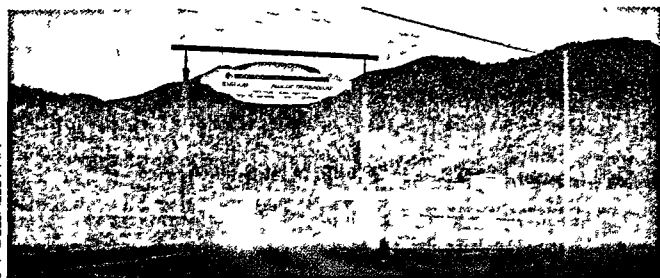


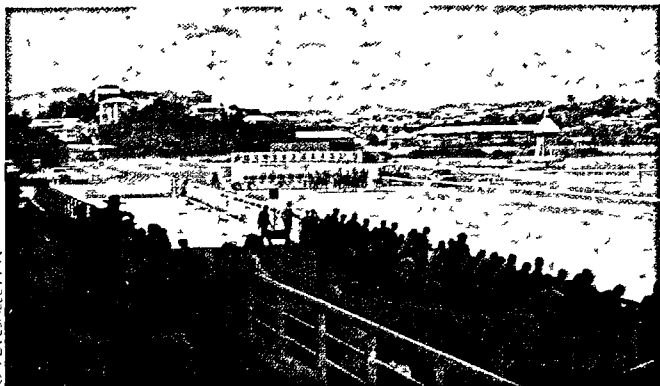
UPRA EQUINE DE NOUVELLE CALEDONIE, au service de la filière

La Nouvelle Calédonie, la terre française la plus éloignée de la métropole, se situe à 1 500 km à l'est de l'Australie et à 3 000 km au nord de la Nouvelle Zélande. Parmi les territoires « ultra-marins », cette île, ou plutôt ces îles, dont la « grande terre » s'étend sur 400 km de long et 60 à 70 km de large, se distinguent par l'importance de la filière équine et l'attachement de la population au cheval, à son élevage et à son utilisation.

L'effectif estimé de chevaux oscille entre 8 500 et 10 000 individus, ce qui, pour une population de 250 000 habitants, représente un ratio cheval par habitant plus de 2 fois supérieur à celui de métropole. Une émission récente sur le cheval en Nouvelle Calédonie, diffusée sur la chaîne « France O », s'intitulait « l'île des centaures » et soulignait bien l'ancrage du cheval dans la culture calédonienne, même si l'arrivée des premiers chevaux sur ce territoire ne remonte qu'à la moitié du XIX^e siècle.



Panneau d'entrée des installations de l'étaonnerie de Nouvelle Calédonie



Courses sur l'hippodrome de Nouméa.

L'importance de la filière équine se traduit également par le nombre de licenciés du Comité régional d'équitation qui s'élevait à 2 500 en 2008, traduisant, là encore, un ratio supérieur à celui de métropole. Ce nombre de licenciés sous-estime largement le nombre de pratiquants, car en Calédonie et en particulier en brousse (hors de l'agglomération de Nouméa qui concentre la moitié de la population), le cheval est encore le compagnon et l'outil de travail de nombre d'éleveurs. En effet, l'élevage bovin, conduit en extensif sur des domaines étendus au relief escarpé, est encore aujourd'hui - et malgré la concurrence du quad - le domaine des « stockmen ». Ces cow-boys à la mode Calédonienne, qui s'apparentent à leur voisins australiens, contribuent avec les « broussards »

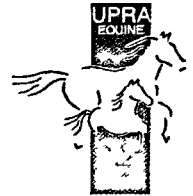
(éleveurs résidents en brousse) au maintien de l'élevage équin, à la pratique d'une équitation de travail et à la perpétuation de disciplines peu répandues en Europe comme le rodéo. En terme d'utilisation du cheval, il n'y a guère que l'attelage qui ne soit pas représenté sur le territoire calédonien ainsi que l'hippophagie qui est un sujet que les calédoniens préfèrent occulter.



Convoyage de bovins sur la route territoriale n°1 au nord de Koné chez M. P. ARDIMANI.

Le secteur des courses hippiques est également un élément important de la culture cheval en Calédonie, les premières courses remontant à 1863. La fédération des sociétés de courses hippiques de Nouvelle Calédonie regroupe 5 sociétés de courses et l'association calédonienne du trot qui organisent 11 réunions sur les 4 hippodromes du territoire. L'élevage du Pur-sang représente aujourd'hui la majeure partie des naissances de chevaux « inscrits » et une forte proportion des chevaux importés en provenance principalement de Nouvelle Zélande et d'Australie. En 1998, à la suite du rapport de M. J.L. VALENTIN chargé de l'outre-mer aux Haras nationaux, les éleveurs et propriétaires de chevaux se sont regroupés au sein d'une **unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races équines & asinés (UPRA équine)**. Cette structure fortement ancrée dans le secteur agricole, oeuvre au développement de l'élevage en tant que responsable de la sélection et de la promotion des races équines et asines. Elle regroupe aujourd'hui plus de 400 adhérents et emploie 4 salariés. Sous l'égide de son conseil d'administration, elle organise et fédère la filière et constitue le relais entre les différents acteurs. Les pouvoirs publics qui contribuent pour une large part à son financement, ne s'y sont pas trompés et y voient la structure à même de poser les bases d'un véritable Conseil des chevaux à l'échelon du territoire.

Une des premières actions menées par l'UPRA depuis sa création a été de reprendre à sa charge le recensement et l'identification des populations équines du

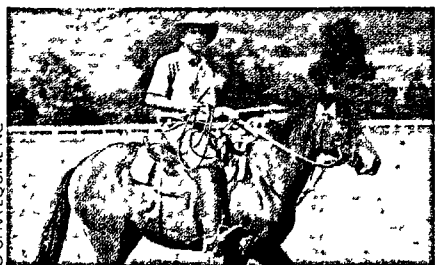


territoire. A ce titre, il est utile de rappeler qu'en vertu du statut particulier de la Nouvelle Calédonie, la loi sur l'élevage ne s'applique pas et l'identification généralisée des équidés n'y est pas encore obligatoire. Ces particularités ont également permis la création et le fonctionnement de stud-book locaux gérés par l'UPRA au travers de commissions de races. Cela explique la proportion d'environ 1/3 de chevaux inscrits à l'UPRA par



Rodéo de la Foire de Bourail

rapport à la population équine totale. Cette population estimée est elle-même très fluctuante puisque constituée pour partie de chevaux vivant à l'état sauvage dans la chaîne montagneuse, véritable épine dorsale de la grande terre. Ces populations sauvages se régulent en fonction des aléas climatiques et leur effectif varie avec la ressource fourragère. **Le cheptel se répartit donc en trois catégories, les chevaux inscrits en France et enregistrés dans la base SIRE** (environ 1 000 chevaux de moins de 20 ans présents dans la base SIRE en 2009), **les chevaux identifiés et inscrits localement** (environ 3 000) et **les chevaux non identifiés**, parmi lesquels figurent les effectifs de chevaux dit « sauvages ». Suite à une étude réalisée en 2005 par M. Ph. SEVERIAN pour le compte de la Province sud, l'estimation de l'effectif de chevaux non identifiés est relativement précise, car ayant fait l'objet d'une enquête quasi exhaustive auprès des éleveurs. L'UPRA équine, par le développement de services auprès de ces éleveurs continue de promouvoir l'identification et l'enregistrement de ces chevaux.



Stockman

Le début de l'année 2009 a été l'occasion pour M. François ROCHE BRUYN de se rendre en Calédonie, à l'invitation de l'UPRA pour assister à la 10^{ème} assemblée générale et renouveler la signature des conventions avec les Haras nationaux. En effet depuis 2002 et l'existence d'une convention cadre entre le gouvernement de Nouvelle Calédonie et le Ministère de l'agriculture, **l'UPRA équine est officiellement en charge de la gestion et de l'organisation de l'élevage et de la sélection sur le territoire.** Cette convention cadre s'est déclinée en conventions générale et particulières entre l'UPRA et Les Haras nationaux. Outre l'appui technique pour l'ensemble de ses domaines d'activités et la désignation depuis 2001 d'un référent Hn pour le territoire, la collaboration entre les deux structures a permis l'aboutissement d'un certain nombre de projets.



Plaque étalonnerie de Nouvelle Calédonie

Tout d'abord par la création d'un véritable centre technique, grâce notamment à l'apport de la chambre d'agriculture de Nouvelle Calédonie, sur le site de Nessadiou à côté de Bourail. Cette « étalonnerie », inaugurée en 2004 en présence de M. Jacques GOUNET, administrateur des Haras nationaux, héberge actuellement 6 étalons : un Quarter Horse appartenant à la chambre d'agriculture et 5 étalons nationaux dont les 2 derniers ont rejoint l'effectif début 2009. Ce centre, qui dispose depuis début 2009 d'un chef de centre en la personne du Dr. vétérinaire Yves DORSO, permet de servir annuellement plus de 70 juments. L'insémination artificielle en semence congelée (IAC) y est également pratiquée depuis 2001 et s'est développée grâce à l'appui d'inséminateurs des Haras nationaux intervenant chaque année au cours de missions. L'offre de génétique en semence congelée s'est également étoffée grâce à une collaboration

initiée avec un centre australien disposant ainsi de la semence d'étalons Quarter Horse. Progressivement, la montée en charge des compétences locales devrait permettre de faire de l'Étalonnerie publique de Nouvelle Calédonie un centre d'expertise en matière de reproduction et d'élevage équin. Sous l'impulsion de l'UPRA et de la chambre d'agriculture et avec l'aide des Haras nationaux, de nouveaux services pourront être offerts aux éleveurs et la création d'unités temporaires en particulier dans le nord du territoire devrait permettre une meilleure accessibilité de l'offre génétique proposée.

Dans ce contexte, les projets et les réalisations ne manquent pas et on peut citer pour mémoire ceux relatifs au développement de l'IAC, à l'importation des étalons nationaux, à l'importation de juments trotteuses en 2006 pour renouveler le cheptel local, à la mise en place avec le comité de tourisme équestre d'un circuit d'épreuves de loisir, à l'instauration d'un concours de modèles et allure en octobre à Nouméa permettant l'organisation d'une vente, au démarrage de l'enregistrement des performances pour les épreuves hippiques toutes disciplines (hormis le secteur des courses pour l'instant) sachant que les engagements ne sont gérés que localement et ne peuvent profiter des mêmes traitements qu'en métropole.

Beaucoup de projets en cours et à venir qui traduisent l'ambition de l'UPRA de se positionner comme un véritable outil fédérateur de la filière hippique en Calédonie, c'est tout le reste l'impression qu'en a retenu M. François ROCHE BRUYN, lors de son récent passage sur le territoire. Le prochain défi pour cette jeune structure de 10 ans, sous l'impulsion de son Président M. Jean Pierre AÏFA TAÏËB, permettre la réalisation d'un vaste pôle hippique dont l'avant projet est déjà avancé, qui rassemblerait sur un même site l'ensemble des acteurs de la filière hippique calédonienne et deviendrait le siège du 22^{ème} conseil des chevaux...

Thierry DELSALLE
Référant des Haras nationaux pour la
Nouvelle Calédonie

Plus d'info : www.cheval.nc